



De vive voix 4.03 : CEEC, assurance qualité et démantèlement tranquille

27 septembre 2016 · par [seeclg](#)

* Ceci est une version papier d'un bulletin électronique.
Les liens renvoient donc à des documents ou à des articles qui sont accessibles sur le site seeclg.org.

Chaleur et manque d'eau

Vous avez été nombreuses et nombreux à nous faire part des problèmes pédagogiques et des risques engendrés par la chaleur et le manque d'eau au Collège en septembre. Ce point a été ajouté et discuté à la commission des études, et le sera aussi en CRT. La direction des études nous a assuré qu'un suivi serait effectué auprès des différents comités et instances impliqués dans le but de trouver des solutions pour résoudre ces deux problèmes.

En attendant que la diminution de la chaleur soit une réelle priorité dans les classes, le point de vue partagé dans l'article [Brève sociologie de l'air conditionné](#) suscite la réflexion.

CEEC : visite en novembre

La CEEC (Commission d'évaluation de l'enseignement collégial) sera au Collège les 15-16-17 novembre prochains. Comme nous l'avons déjà exposé dans un précédent [article](#), le déploiement de l'assurance qualité dans le réseau gruge lentement mais sûrement l'autonomie professionnelle des enseignant(e)s ; en font foi les griefs déposés localement depuis.

Préalablement à la visite de la CEEC, le Collège était invité à lui fournir un rapport d'autoévaluation de ses mécanismes d'assurance qualité. Le 15 septembre dernier, la commission des études a rejeté le rapport d'autoévaluation produit par le Collège et demandé formellement au CA de se dissocier du processus d'audit de la CEEC.

Considérant la visite prochaine de la CEEC, nous tenions à rappeler que les enseignant(e)s de Lionel-Groulx, réunis en assemblée générale, se sont dissociés « formellement du processus d'audit d'« assurance qualité » actuellement mis en branle par la CEEC en s'abstenant d'y participer sous une forme ou sous une autre¹ ».

1. Proposition adoptée à l'assemblée générale du 12 mars 2014.

Consultations sur l'enseignement supérieur : le démantèlement tranquille?

Une première (et rapide) lecture du [document de consultation](#) sur les modifications à venir dans le réseau collégial donne matière à inquiétude : assurance qualité omniprésente au sein des trois nouveaux conseils, DEC par cumul d'AEC, volonté d'accroître l'autonomie des collèges, pour ne nommer que ces éléments.

Pourtant, la première partie du document dresse un portrait du réseau plus qu'enviable, «les collèges [ayant] démontré leur capacité à s'adapter, à évoluer et à engendrer le progrès dans notre société». Aussi, c'est avec une certaine perplexité que nous lisons, par la suite, qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au réseau collégial... pour s'adapter aux changements.

Donc, être «plus meilleur».

Malheureusement, ce «plus meilleur», qui consiste à transformer l'école en entreprise où les résultats quantifiables sont considérés comme étant garants de la qualité de ce qui s'y fait, nuit à plusieurs égards à la mission et à la qualité réelle de l'enseignement. De même, l'autonomie des collèges, qui peut sembler alléchante, risque de détériorer la qualité des diplômes décernés. Ainsi, quels cours et quels programmes offrirait des cégeps en compétition entre eux pour obtenir le plus grand nombre d'étudiants, voire pour assurer leur survie? Quels seraient leurs critères d'admission? Dans un tel contexte, un cégep aurait-il d'autres choix que de se tourner vers l'entreprise privée et de l'accommoder en lui laissant dicter, par exemple, une partie substantielle des cours et de leur contenu? Pour l'étudiant(e), quelle serait la valeur de ce diplôme? Pourrait-il travailler ailleurs que dans l'entreprise X, partenaire du collège qui lui décerne son diplôme?

N'est-ce pas là une manière efficace de fragiliser le réseau d'enseignement collégial, de le soumettre aux diktats de l'économie?

Pour mieux comprendre certains des enjeux soulevés par les modifications proposées et à venir dans le réseau collégial, nous vous invitons à lire les deux articles suivants :

- <https://ricochet.media/fr/1389/minuit-moins-une-pour-leducation-superieure>
- <http://iris-recherche.qc.ca/blogue/pour-en-finir-avec-les-mantras-de-l-economie-du-savoir-vers-la-creation-d-un-conseil-des-colleges-et-d-un-conseil-des-universites>

Bonne lecture!

N.B. : la ministre a modifié les délais des consultations sur l'enseignement supérieur. Les nouveaux délais sont les suivants :

- 6 octobre 2016 : date limite pour l'envoi de la demande de participation;
- 28 octobre 2016 : date limite pour transmettre un mémoire;
- 31 octobre au 11 novembre 2016 : consultation nationale.

Dîner d'accueil des nouveaux enseignant(e)s

Le comité de la relève enseignante invite cordialement les enseignant(e)s présent(e)s au Collège Lionel-Groulx depuis 5 années ou moins à un dîner d'accueil syndical. Ce dîner est également offert à tous ceux et celles qui n'ont pas eu le temps de s'intéresser à la vie syndicale et qui aimeraient en savoir plus sur le fonctionnement du syndicat, des assemblées générales ou de la convention collective. Pour participer au dîner d'accueil, qui aura lieu le mercredi 19 octobre, vous devez vous inscrire en cliquant [ici](#).

Rappel : Congé maladie et gestion des absences

Selon l'article 5-5.28 de notre [convention collective](#), le 1er septembre de chaque année, le Collège crédite sept (7) jours de congé de maladie non cumulatifs et non monnayables aux enseignant-e-s à temps complet (pour les enseignant-e-s à temps partiel, le nombre de jours est réduit au prorata de leur équivalent temps complet). Par ailleurs, selon le guide de [Gestion de la suppléance, des remplacements, des absences et des retards](#) en ligne dans la section «Employés» du site Internet du Collège, **vous devez signaler non seulement le début, mais aussi la fin de votre absence**. En cas contraire, le Collège retire des jours de congé de maladie supplémentaires, et ce, tant qu'il n'a pas été informé de la fin de votre absence.



Prenons l'exemple suivant : vous avez des cours les lundis, jeudis et vendredis. Vous déclarez votre absence pour des raisons de maladie le lundi matin et vous allez signer votre déclaration d'absence le jeudi puisque vous n'avez pas de cours avant. Dans ce cas, le Collège ne retirera pas un, mais bien trois jours de votre banque de congé de maladie. Comment éviter cette situation? En informant le Collège de la fin de votre congé le plus tôt possible (la journée même ou le lendemain matin) en appelant au 450-971-7822. À noter : il est obligatoire de venir signer sa déclaration d'absence lors de son retour au Collège. Ainsi, pour reprendre l'exemple précédent, un coup de fil le mardi matin aurait limité la perte à une seule journée; le lundi midi, à une demi-journée.

Pour de plus amples détails, nous vous invitons à consulter le document [Gestion de la suppléance, des remplacements, des absences et des retards](#).

Homa Hoodfar libérée

Professeure d'anthropologie à l'Université Concordia (Montréal), Mme Homa Hoodfar, emprisonnée depuis 110 jours en Iran, a enfin recouvré sa liberté. Pour de plus amples détails, cliquez [ici](#).

Message du comité VLF du CLG

Message de Sylvie Plante pour le comité VLF

Chers enseignantes et enseignants du CLG,

Quels avantages voyez-vous à bien communiquer en français dans votre milieu de travail? Est-ce une langue qui vous tient à cœur? Si la réponse est «oui» à ces questions, le comité de valorisation de la

langue française du Collège Lionel-Groulx vous propose de relever un défi. Cet appel s'adresse à tous les membres de la communauté collégiale : employés de soutien, cadres, professionnels, techniciens, professeurs, étudiants...

De quoi s'agit-il?

En effet, si vous acceptez votre mission, vous avez deux choix : écrire un texte ou vous faire filmer. Si vous choisissez la première option, il vous suffira de rédiger un témoignage (court ou long) relatant l'importance du français dans votre vie professionnelle qui sera publié sur le blogue du site *Le français, notre accent commun*.

Si vous préférez offrir une captation audiovisuelle, il suffira de vous exprimer devant une caméra pour un court enregistrement vidéo (de 45 secondes à deux minutes...) portant encore une fois sur le thème de l'importance du français au travail. Cette capsule vidéo sera également diffusée sur le blogue du Collège.

N'hésitez pas m'écrire à sylvie.plante@clg.qc.ca pour me faire part de votre intérêt ou pour me poser des questions concernant ce défi. Merci!

Parole aux membres

Si vous désirez vous exprimer sur un sujet d'intérêt et être publié dans le De vive voix, faites parvenir vos articles à Claudie Bonenfant (claudieseclg@gmail.com). Vos articles, résumés, remarques, suggestions et autres sont les bienvenus!

À VENIR

Activités des profs

Si vous désirez informer vos collègues de vos activités, n'hésitez pas à le signaler à claudieseclg@gmail.com.

Local

- 28 septembre : Assemblée générale.
- 6 octobre : ACCDP.
- 10 octobre : Jour férié – Action de Grâce.
- 19 octobre : Dîner d'accueil des nouveaux enseignant(e)s. Pour vous inscrire, cliquez [ici](#).
- 26 octobre : Assemblée générale.

National

- 28 septembre : Lancement du livre *La liquidation programmée de la culture : quel cégep pour nos enfants?* de 18h à 20h au 1567 rue St-Denis (coin Maisonneuve). Ce livre contient les textes présentés lors du colloque Cégep Inc. de septembre 2015.
- 30 septembre : Formation « Initiation aux réalités LGBTI » de la FNEEQ à Montréal.
- 6 octobre : Date limite pour l'envoi de la demande de participation aux consultations sur l'enseignement supérieur.
- 6 et 7 octobre : Conseil fédéral extraordinaire à Montréal.
- 20 octobre : Lancement d'un livre en hommage à Michel Chartrand. Détails à venir.
- 28 octobre : Date limite pour transmettre un mémoire dans le cadre des consultations sur l'enseignement supérieur.
- 31 octobre au 11 novembre : Consultation nationale dans le cadre des consultations sur l'enseignement supérieur.

- Nouvelles FNEEQ.
- Nouvelles CSN.